

## ÉTAT DE SANTÉ DE L'ENFANT : les bonnes pratiques

Attendus de formation – référence ex : MIESE21

### Prérequis/Public

En situation d'emploi – salarié du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

### Modalités d'organisation

**Durée :** 14h

**Lieu :** Se référer à la convocation

**Dates :** se référer à la convocation

**Coût :** Financement par le Plan de Développement des Compétences

### Objectifs de formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

#### Savoirs

Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.  
Les principales maladies infantiles.  
Les gestes paramédicaux.  
Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

#### Savoir-faire

Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade.  
Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.  
Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.  
Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.  
Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.  
Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.  
Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.  
Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés.  
Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.  
Informers les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.  
S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

#### Savoir-être

Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes  
Être vigilant  
Être dans la maîtrise de ses émotions  
Être réactif

### Méthodes mobilisées

- . Approche pédagogique active, alternant les activités formatives
- . Apports théoriques, supports de textes et/ou de vidéos
- . Mise en situations contextualisées, travaux de groupes
- . Echanges entre pairs et intervenants

## Modalités d'évaluation

- . Une évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation
- . Attestation de formation et certificat de réalisation

## Contact

Pour contacter le service formation pour les départements 44-85-79 : [ipassmat44@arifts.fr](mailto:ipassmat44@arifts.fr) et pour les départements 49-72-53-35 : [ipassmat49@arifts.fr](mailto:ipassmat49@arifts.fr)

## Intervenant

Formateur de la discipline - Spécialistes de l'ingénierie pédagogique et/ou Professionnels Petite Enfance.